



FORESTERIE DÉCENTRALISÉE ET GOUVERNANCE DANS LE BASSIN DU CONGO

Raphael Tsanga
Samuel Assembe
(CIFOR GOV, Yaoundé)

Enjeux

- **Politique**
 - Améliorer la démocratie locale par l'implication des citoyens dans la gestion des ressources forestières
 - Consolider la gouvernance locale par la reddition des comptes
- **Sociaux**
 - Augmenter les recettes des collectivités locales
 - Améliorer les conditions de vie des populations locales
- **Techniques**
 - Maîtrises des processus d'exploitation forestière
 - Contribuer à la pérennisation des fonctions écologiques de la forêt
 - Vers une contribution à la lutte contre le changement climatique

La foresterie décentralisée dans l'espace COMIFAC

- **Des contextes juridiques et institutionnels favorables**
 - Existence des processus de décentralisation
 - Consécration de la foresterie décentralisée par les lois de décentralisation et les lois forestières (Cameroun, Congo, Rwanda, Tchad, Burundi, RCA)
 - Inexistence du concept (RDC, Gabon)
- **Des niveaux de mise en œuvre hétérogènes**
 - Expériences des forêts communales plantées relativement anciennes au Rwanda et Burundi
 - Classement des forêts communales naturelles au Cameroun

Effectivité de la foresterie communale

- **Des dispositifs juridiques peu opérationnels**
 - Ineffectivité des textes d'application relatifs à la foresterie communale (Congo, RCA)
 - Textes juridiques inadaptés (Rwanda, Burundi)
 - Faible articulation entre lois forestières, lois de décentralisation et lois foncières
- **Les déficiences structurelles**
 - Les contraintes liées à la mise en œuvre des politiques nationales de décentralisation
 - Les contraintes liées à la maîtrise technique des processus de création/Gestion des forêts communales

Leçons des processus de mise en œuvre de la foresterie décentralisée

- Deux phénomènes ont facilité la gestion décentralisée des ressources forestières :
 - (i) Le soutien spécifique des partenaires techniques et financiers à ces dispositions réglementaires
 - (ii) Le rapprochement et une forme de fédération des entités territoriales pour mettre en œuvre de manière coordonnée une forme de foresterie communale à l'échelle nationale.

Orientations pour le développement de la foresterie communale (1)

- **Les acteurs de la coopération**

- Assurer la cohérence des actions en insérant leur démarche dans les stratégies sectorielles nationales
- Soutenir les processus d'implémentation de la foresterie communale en proposant des outils méthodologiques et en développant des capacités

- **Les collectivités territoriales décentralisées**

- Inclure la foresterie communale dans les politiques de planification locale
- Transformer les collectivités territoriales en acteurs économiques
- Structurer le mouvement municipal au niveau national et sortir de la dépendance vis-à-vis des partenaires techniques et financiers et l'Etat
- Renforcer la coopération décentralisée dans la conception des programmes de création des forêts communales et l'appui à la maîtrise d'ouvrage/œuvre
- Détacher la foresterie communale des enjeux électoraux

Orientations pour le développement de la foresterie communale (2)

- **Les décideurs politiques**
 - Avoir une stratégie de développement de la foresterie communale dans le cadre de l'utilisation globale des terres (prévus dans le plan de zonage du Cameroun méridional)
 - Impliquer les administrations sectorielles dans le processus de gestion de la foresterie communale par l'appui-conseil
- **Suggestions pour la recherche**
 - Insérer l'analyse des opportunités de développer la foresterie communale dans l'agenda des institutions de recherche et la problématique de la REDD



r.tsanga@cgiar.org



The Center for International Forestry Research (CIFOR) is one of the 15 centres supported by the Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR)

THINKING beyond the canopy

